

POURQUOI DEVENIR SOCIÉTAIRE DU CRÉDIT AGRICOLE ?

Les sociétaires sont à la base de la structure mutualiste du Crédit Agricole. Devenir sociétaire, c'est avoir la possibilité de s'engager et de s'impliquer dans la vie d'une entreprise régionale mutualiste, proche et différente.

Etre sociétaire, c'est également être présent aux assemblées générales, s'informer sur les orientations de sa banque et élire les représentants à l'assemblée des Caisses Locales.

Actuellement, 225 981 personnes sont sociétaires du Crédit Agricole Loire Haute-Loire.

Rejoignez-nous comme sociétaire pour faire progresser ensemble le développement local de notre région.

Pour répondre à nos valeurs mutualistes, nous avons lancé une nouvelle carte bancaire sociétaire utile pour vous et votre région !

Chaque retrait effectué avec une carte sociétaire dans les distributeurs du Crédit Agricole et auprès de ses services Points Verts, chaque paiement de vos achats ou chargement Moneo déclenchent le versement, par le Crédit Agricole, d'une contribution de 2 centimes d'euro à un fonds Mutualiste destiné à aider la réalisation de projets de développement local^[1] à caractère social, environnemental ou économique.

Dans le même temps, à chaque opération de paiement, de retrait sur les distributeurs du Crédit Agricole et chargement Moneo, une somme est créditée pour vous en fonction de votre carte. Celle-ci sera déduite automatiquement du prix de la cotisation de votre carte l'année suivante^[2].

(1) *Chaque retrait effectué avec la carte sociétaire dans les distributeurs du Crédit Agricole et auprès de ses Points Verts, chaque paiement, ainsi que chaque chargement Moneo, déclenchent le versement d'une allocation de 0,02 € sur un ou plusieurs fonds destinés à mettre en œuvre des actions régionales en faveur du développement local. Conditions valables au 02/06/2009, susceptibles de modification.*

(2) *Voir conditions et tarifs de la carte en agence.*

PACIFICA, compagnie d'assurance dommage du Crédit Agricole, régie par le code des assurances.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75001 Paris - SA au capital entièrement libéré de 151 093 500 € - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, entreprise régie par le code des assurances.
50-56 rue de la Procession 75015 Paris - SA au capital entièrement libéré de 915 874 005 € - 334 028 123 RCS PARIS

Nos tarifs indiqués sur ce document sont exprimés en euros toutes taxes comprises, sauf indication contraire. Ces conditions peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des pouvoirs publics. Dans ce cas les nouveaux tarifs seront portés à votre connaissance 3 mois avant leur date d'application. Ils se substitueront alors à ceux indiqués dans le présent document. L'utilisation du service implique l'acceptation de la tarification en vigueur.

Ce document n'est pas exhaustif. Il est limité aux opérations les plus courantes. Votre conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

Agios

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

Autorisation de découvert

Accord donné par la banque permettant de bénéficier d'un découvert d'un montant maximum déterminé et remboursable selon des modalités convenues d'avance, notamment dans la convention de compte de dépôt ou dans un contrat.

Autorisation de prélèvement

Autorisation donnée par le client à sa banque de payer les prélèvements qui seront présentés par une société ou des créanciers désignés par l'autorisation.

Avis à tiers détenteur (ATD)

Procédure administrative (forme de saisie-attribution) permettant au Trésor public ou à l'Administration fiscale d'obtenir le blocage puis le

règlement, une fois le délai de contestation de deux mois expiré, de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts.

Carte bancaire

Moyen de paiement prenant la forme d'une carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire, conformément au contrat passé avec sa banque, d'effectuer des paiements et /ou des retraits. Des services connexes peuvent y être associés (assurance, assistance...).

Carte de crédit

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit préalable et contractuellement défini.

Carte à autorisation systématique

Carte de paiement à débit immédiat permettant à son titulaire de régler des achats et également d'effectuer des retraits dans les automates bancaires (DAB/GAB) après vérification de la provision disponible sur son compte de dépôt, sauf exception, (péages par exemple). Les achats et/ou les retraits sont débités immédiatement.

LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS (suite)

Carte à débit différé

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats dont les montants sont débités, par la banque, généralement en fin de mois. Toutefois les retraits sont débités au jour le jour.

Carte à débit immédiat

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.

Carte de retrait

Carte délivrée par la banque permettant d'effectuer exclusivement des retraits de billets dans des automates bancaires (DAB/GAB). Son utilisation peut être limitée ou non à un seul guichet bancaire, à une seule banque ou à une seule agence.

Chèque de banque

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte de dépôt du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants.

Chèque sans provision

Chèque émis sur un compte de dépôt dont le solde disponible ou le découvert autorisé est insuffisant pour régler le montant du chèque. L'émetteur se voit interdit d'émettre des chèques jusqu'à ce qu'il régularise sa situation. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires et éventuellement des pénalités à payer au Trésor Public (si la régularisation n'a pas lieu dans un délai de 2 mois après l'interdiction). La provision doit être disponible dès l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

Code BIC (Bank Identifier Code)

Code permettant d'identifier une banque au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

Code IBAN (International Bank Account Number)

Code permettant d'identifier un compte bancaire au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

Code RIB (Relevé d'identité bancaire)

Code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client. Le RIB comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, le code établissement, le code guichet, le numéro de compte et la clé de contrôle. Désormais, y figurent également le code IBAN et le BIC. Il peut être communiqué par le client à tous ses débiteurs ou créanciers pour permettre l'enregistrement automatique des opérations (virements, prélèvements, TIP) sur son compte.

Commission

Somme perçue par une banque en rémunération d'un service fourni à son client.

Compte de dépôt

Compte bancaire ordinaire (ou compte courant) utilisé pour gérer quotidiennement son argent. C'est sur ce compte qu'un client dispose en général d'une carte bancaire et d'un chéquier. Le compte doit être créditeur, sauf accord avec la banque.

Convention de compte de dépôt

Contrat écrit entre une banque et une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Il précise les conditions dans lesquelles fonctionne ce compte ainsi que les droits de chacune des deux parties. Toute ouverture d'un compte de dépôt donne lieu obligatoirement à la signature d'une convention de compte de dépôt.

Cotisation à une offre groupée de produits et de services

Frais perçus périodiquement sur le compte d'un client pour la mise à disposition d'une offre de prestations de services groupées.

Crédit renouvelable

Opération par laquelle un établissement de crédit met ou promet de mettre à disposition d'un client une somme d'argent moyennant intérêts et frais sur la partie utilisée. Cette somme est réutilisable au fur et à mesure des remboursements en capital. Elle peut être remboursée à tout moment, en totalité ou en partie.

DAB (Distributeur Automatique de Billets)

Appareil qui permet de retirer une somme d'argent du solde du

compte bancaire à l'aide d'une carte bancaire et d'un code confidentiel, dans des limites fixées à l'avance contractuellement.

Découvert du compte

Position d'un compte de dépôt lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non avec le banquier.

Dépassement

Fait d'excéder le montant d'un seuil (plafond autorisé) par exemple découvert du compte ou seuil de retrait d'espèces autorisé par carte bancaire.

Droits de garde

Frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...).

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Frais perçus forfaitairement par la banque pour un rejet de chèque lorsque le chèque a été rejeté pour défaut ou insuffisance de provision.

GAB (Guichet Automatique de Banque)

Appareil qui permet à l'aide d'une carte bancaire et de son code confidentiel d'effectuer un certain nombre d'opérations sur un compte (retrait d'argent, consultation du compte, commande de chéquier,...), contrairement au DAB qui ne permet que des retraits de billets.

Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

Intérêts débiteurs

Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

Lettre d'information préalable pour chèque sans provision

Lettre adressée par la banque, lorsque vous avez émis un chèque sans provision, préalablement au rejet du chèque. Elle vous informe des délais pour constituer la provision et régulariser votre situation ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet.

Offre groupée de produits et services (ou "package")

Offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins d'un client. Chaque produit ou service peut être souscrit séparément.

Opposition carte par la banque

Opération par laquelle la banque refuse toute transaction en cas d'utilisation abusive d'une carte par le titulaire de la carte (client-porteur).

Opposition carte par le client-porteur (titulaire)

Opération par laquelle le titulaire (client-porteur) de la carte signale à sa banque, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de la carte, ou le redressement /la liquidation judiciaire du bénéficiaire du paiement par carte.

Opposition chèque (s) / chéquier (s) par l'émetteur (titulaire)

Opération par laquelle l'émetteur d'un chèque ou le titulaire d'un chéquier, signale à sa banque, par courrier, Internet ou téléphone confirmé par courrier, la perte ou le vol ou l'utilisation frauduleuse du chèque/chéquier ou, le redressement /la liquidation judiciaire du bénéficiaire, de ce (ces) chèque (s)/chéquier(s).

Saisie-attribution

Procédure juridique permettant à un créancier de se faire payer le montant de sa créance, Le créancier doit nécessairement disposer d'un titre exécutoire (jugement). Il existe une somme insaisissable sur le compte (solde bancaire insaisissable) dans la mesure où ce compte est créditeur.

Titre Interbancaire de paiement (TIP)

Moyen de paiement envoyé par un créancier à l'appui d'une facture afin de la régler à une date précise. Le débit du TIP sur le compte du client peut intervenir dès réception du TIP du créancier.



Principales conditions tarifaires applicables aux

PARTICULIERS

AU 1^{er} JANVIER 2010

Ce document reprend le détail des principales conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers, titulaires d'un compte au Crédit Agricole Loire Haute-Loire. Bien entendu, votre conseiller se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document.

LE FONCTIONNEMENT DU COMPTE	Prix
<i>La gestion du compte</i>	
* Ouverture d'un compte de dépôt	Gratuit
* Clôture de compte	Gratuit
* Frais de tenue de compte	Gratuit
* Renouvellement automatique de chéquier et envoi simple ou mise à disposition au guichet	Gratuit
* Frais d'envoi de chéquier en recommandé	5,00 €
* Edition d'un Relevé d'Identité Bancaire	Gratuit
* Changement d'agence	Gratuit
* Changement d'adresse	Gratuit
* Désolidarisation du compte-joint	33,00 €

Le relevé de compte	
La facturation du "relevé de compte" est calculée à partir de l'option de regroupement choisie par le client, et de la fréquence en fonction du canal de distribution.	
* Fréquence et canal	
- Mensuel	Gratuit
- Poste	Gratuit
- e-mail	Gratuit
- Quinzaine	1,24 €
- Poste (tarif mensuel)	Gratuit
- e-mail	Gratuit
- Décade	2,34 €
- Poste (tarif mensuel)	1,17 €
- e-mail (tarif mensuel)	1,17 €
- Journalier	0,74 €
- Poste (tarif par relevé)	0,74 €
- e-mail (tarif par relevé)	0,37 €

* Option de regroupement	
- Standard	Gratuit
- Par partenaire même pli	Gratuit
- Par partenaire plis séparés	Gratuit
- Par contrat même pli (tarif mensuel)	2,00 €
- Par contrat plis séparés (tarif mensuel)	5,00 €

Services divers	
* Relevé complémentaire (par relevé)	5,00 €
* Changement de jour habituel de relevé (JHR)	Gratuit
* Edition d'un relevé d'opération par le bureau	Gratuit
* Relevé annuel de consommation de produits et services	Gratuit

Le relevé global d'avoirs

Relevé complet de situation financière (tarif par envoi)	
- Par trimestre	5,30 €
- Par semestre	8,55 €
- Par an	13,00 €

LES OPERATIONS COURANTES	Prix
<i>Les chèques</i>	
* Paiement d'un chèque	Gratuit
* Remise de chèques	Gratuit
* Frais d'émission d'un chèque de Banque	12,00 €
* Taxe sur formule de chèque non barré	Tarif réglementaire
* Date de valeur sur remise de chèque	J+2 jours ouvrés

Les retraits et les dépôts	
* Retrait d'espèces au guichet de votre agence dès lors que le service équivalent ne peut être obtenu au distributeur automatique de billets de l'agence concernée	Gratuit
* Retrait d'espèces à votre agence par carte minute	1,50 €
* Mise à disposition de fonds	18,00 €
* Versement d'espèces "conditionné"	Gratuit
* Frais sur versement d'espèces "non conditionné" (par opération)	5,15 €

Les virements et les prélèvements	
Virements émis	
* Frais sur virement occasionnel et par virement permanent interne au CALHL	Gratuit
* Frais sur virement occasionnel interne au Crédit Agricole	Gratuit
* Frais sur virement permanent interne au Crédit Agricole	Gratuit
* Frais sur virement occasionnel dans une autre banque	3,60 €
* Frais sur virement permanent dans une autre banque	1,10 €
* Frais sur virement par Internet	50% du tarif

<i>Gratuit pour les détenteurs d'un Compte-Service Mozaïc et Optimum</i>	
* Frais de mise en place d'un virement permanent	6,30 €
* Modification des caractéristiques d'un virement permanent	Gratuit

Virements reçus	
* Réception du virement	Gratuit

Prélèvements	
* Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	9,00 €
<i>Hors établissements publics et œuvres caritatives</i>	
* Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
* Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit



LES INCIDENTS ET DYSFONCTIONNEMENTS DU COMPTE Prix

* Commission d’intervention <i>Commission par opération perçue en cas de présentation d’une opération débitrice non autorisée, qu’elle soit payée ou non au delà d’une franchise mensuelle d’une opération</i>	7,65 €
Plafond mensuel	183,75 €
* Forfait de frais par chèque impayé pour défaut de provision	
- Par chèque impayé d’un montant inférieur à 50 €	30,00 €
- Par chèque impayé de 50 € et plus	50,00 €
<i>Ces forfaits comprennent l’ensemble des frais de rejet : commission d’intervention, frais de lettre d’information préalable, frais de rejet, frais de blocage de provision, frais certificat de non paiement et les frais de mainlevée</i>	
* Chèque payé en infraction sur un compte en interdiction bancaire	21,00 €
* Chèque impayé pour autre motif que provision	Gratuit
* Frais de dossier d’interdiction bancaire externe	26,52 €
* Chèque remis au prêt	Gratuit
* Chèque reçu impayé	Gratuit
* Chèque muté	14,50 €

* Frais de lettre d’information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
* Frais de lettre pour compte irrégulier - 1 ^{er} avis à 10 jours lettre simple <i>Ces frais sont remboursés si le client effectue une démarche volontaire et régularise son compte dans les 5 jours qui suivent l’envoi.</i>	1,50 €
- rappel à 20 jours lettre simple	6,00 €
- rappel à 40 jours lettre recommandée	15,00 €

* Frais de lettre de dénonciation du découvert du Compte-service CA	18,15 €
* Frais de rejet d’un ordre de virement sans provision	10,56 €
* Frais par prélèvement impayé pour défaut de provision	12,80 €

<i>Les frais perçus à l’occasion du rejet d’un prélèvement ou d’un virement restent plafonnés au montant de l’ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00 €</i>	
* Frais par avis à tiers détenteur	70,00 €
* Frais par saisie attribution	70,00 €
* Frais par saisie conservatoire	70,00 €
* Frais par opposition administrative	10% du montant dû
* Frais de mainlevée par ATD, SA, saisie conservatoire	35,00 €
* Frais de gestion de compte inactif <i>Compte sans mouvement depuis 13 mois.</i>	45,50 €
* Frais de recherche d’adresse NPAI	11,50 €
* Frais d’intervention en recouvrement amiable	40,00 €

LES OPERATIONS DIVERSES Prix

Les oppositions

* Frais d’opposition chèque par l’émetteur et renouvellement	13,00 €
* Frais d’opposition chéquier par l’émetteur et renouvellement	13,00 €
* Frais d’opposition et/ou de révocation de mandat de prélèvement	Gratuit

Les recherches

* Frais de recherche de documents simples <i>Hors frais de photocopie.</i>	12,05 €
* Frais de recherche complexe	selon devis

* Liste des opérations automatiques et récurrentes effectuées sur le compte	30,00 €
* Photocopie à l’unité	1,50 €

Les successions

* Frais de règlement d’un dossier succession	
- Tarification en pourcentage de la masse active	0,63 %
- Minimum	49,00 €
- Maximum	270,00 €

Les transferts

* Frais de transfert de compte d’épargne vers d’autres banques	75,00 €
--	---------

LES CARTES BANCAIRES Prix

Cotisations cartes annuelles

1/2 tarif sur la 2^{ème} carte de paiement la moins chère sur le même compte (hors carte LSA, carte Prélude, carte Open carte Suppletis et l’autre carte).

- Libre Service Agence	Gratuit
- LSB et Prélude en cours (commercialisation arrêtée)	14,90 €
- L’Autre carte	14,90 €
- MasterCard Maestro en cours (commercialisation arrêtée)	28,40 €
- MasterCard débit immédiat avec contrôle du solde	31,40 €
- MasterCard et/ou sociétaire débit immédiat	35,40 €
- MasterCard Twin et/ou sociétaire débit immédiat	35,40 €
- Visa débit immédiat	35,40 €
- MasterCard et/ou sociétaire débit différé	43,70 €
- MasterCard Twin et/ou sociétaire débit différé	43,70 €
- Visa débit différé	43,70 €
- GOLD Twin et/ ou sociétaire débit immébiat et débit différé	114,00 €
- GOLD et/ou sociétaire débit immédiat et débit différé	114,00 €
- Visa 1 ^{er}	114,00 €
- PLATINIUM	250,00 €
- Suppletis (ou OPEN en cours)	14,90 €
- Service MONEO sur CB ou carte Monéo	7,00 €
- Option Garantie Achat En Ligne	15,00 €

Cotisations cartes “Marché des jeunes”

<i>Cotisation carte Mozaïc 1 euro la première année.</i>	
- Mozaïc M6 de paiement	22,00 €
- Mozaïc Maestro en cours (commercialisation arrêtée)	20,00 €
- Ma première carte	11,00 €
- Mozaïc M6 débit immédiat à autorisation systématique	21,00 €
- Mozaïc à débit immédiat (commercialisation arrêtée)	21,90 €
- Service MONEO sur CB Jeunes ou carte Moneo	3,50 €

La gestion

* Frais d’envoi de carte au domicile du client (recommandé)	7,83 €
* 1 ^{er} semestre 2010 : frais d’envoi au domicile des cartes renouvelées à l’échéance ou remplacées pour défautuosité (envoi simple)	Gratuit
* Frais d’envoi de carte à l’étranger	20,30 €
* Frais de réédition du code confidentiel	7,73 €
* Fabrication de carte en urgence	15,00 €
* Modification ponctuelle du plafond d’opérations carte	5,00 €

Oppositions / Incidents / Recherches

* Frais d’opposition carte par le porteur	Gratuit
* Frais d’opposition carte par la banque pour usage abusif	Gratuit

* Frais de recherche sur un paiement ou un retrait	13,00 €
* Capture de carte pour usage abusif notifié	20,00 €

Les retraits et les paiements

* Frais par retrait d’espèces à un distributeur de billets du Crédit Agricole	Gratuit
* Frais par retrait d’espèces en euros par carte au guichet d’une autre banque en France et dans l’U.E	6,35 €
* Frais par retrait d’espèces à un DAB d’une autre Banque située dans l’union Européenne	1,00 €
<i>A partir du 5^{ème} retrait par mois ; illimité pour les cartes Gold, Visa 1^{er} et Platinum sans franchise pour l’autre carte</i>	
- Valeur du contenu inférieure à 30 500 €	65,60 €
- Valeur du contenu inférieure à 152 500 €	153,00 €
- Valeur du contenu inférieure à 457 500 €	260,00 €
- Location temporaire 1 mois	28,00 €
* Paiement par carte en euros dans l’Union Européenne	Gratuit
* Frais sur paiement par carte et retrait d’espèces en devises ou hors de l’U.E	
- retrait d’espèces au distributeur automatique de billets	3,15 € + 2,00 %
- retrait d’espèces au guichet	6,50 € + 2,00 %
- Paiement par carte	0,35 € + 2,00 %

LES SERVICES Prix

Le Compte Service Crédit Agricole

Les titulaires de Compte-service (offres groupées de prestations) bénéficient de conditions préférentielles sur certains services. N’hésitez pas à venir faire le point avec votre conseiller.

- 1/2 tarif sur le 2^{ème} Compte-service de plus bas niveau d’un même client commercial (hors CSCA Initial et CS Mozaïc).

- Les composantes des offres groupées “Compte-Service Crédit Agricole” peuvent être souscrites séparément.

Cotisation Compte-Service Crédit Agricole (tarifs mensuels, paiement annuel possible sur demande du client).

- Optimum	7,95 €
- Epargne	5,65 €
- Découvert	5,10 €
- Equilibre	4,20 €
- Mozaïc	2,65 €

- Forfait Initial : gamme de moyens de paiement alternatifs (pour les clients interdits de chéquiers)	3,00 €
--	--------

Abonnement à des services de Banque à distance

Internet	
- Tarifs mensuels hors frais de communication	
- Gratuit pour les détenteurs d’un Compte-service Mozaïc, Optimum, Epargne, Découvert et de l’offre InvestStore Integral	
* Cotisation CAEL “Vision”	Gratuit
* Cotisation CAEL “Gestion”	1,80 €

Par téléphone	
<i>Tarifs hors frais de communication</i>	
* Service mobile “abonnement” (par mois)	1,95 €
* Service mobile “alerte” (par alerte)	0,30 €
* Filvert contact	
- service d’alerte par téléphone (par alerte)	0,30 €
* Filvert	
- service vocal de consultation des comptes par téléphone (par appel)	0,337 €/mn

Autres services

Uni Editions (par an)	
* Dossier familial	39,60 €
* Détente Jardin	15,60 €
* Maison créative	19,90 €
* Régal	19,90 €
* Santé magazine	29,00 €
* Détours en France	35,00 €

Frais de location de coffre fort	
<i>Tarif annuel, selon le niveau de garantie.</i>	
- Valeur du contenu inférieure à 30 500 €	65,60 €
- Valeur du contenu inférieure à 152 500 €	153,00 €
- Valeur du contenu inférieure à 457 500 €	260,00 €
- Location temporaire 1 mois	28,00 €

Gestion Patrimoine	
- Prestation ponctuelle	Gratuit
- Bilan patrimonial	Gratuit
- Montage immobilier et optimisation financière	Gratuit

Services divers

* Tandem : Placement des excédents de trésorerie	12,20 €
* SECURICOMPTE : Assurance des moyens de paiement	26,00 €
* SOS compte-Service (par an)	25,90 €

Service d’assistance pour le remplacement ou le renouvellement des papiers officiels et en cas de perte ou de vol des moyens de paiement.

LES OPERATIONS INTERNATIONALES Prix

le change manuel

billets et chèques de voyage

* Achat ou vente de billets de banque étrangers	5,00 €
---	--------

* Achat de chèques de voyage	5,00 € + 1 %
* Vente de chèques de voyage en devise	3,00 €
* Vente de chèques de voyage en euro	Gratuit

Les chèques

* Chèques tirés en euros sur nos clients	
et chèques de Banque en euros ou en devises	
- Minimum	0,11 %
- Maximum	15,50 €
- Maximum	100,00 €
* Chèques sauf bonne fin en euros ou devise	0,12 %
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €
* Crédit après encaissement (+ frais de port) en euros ou devises (+ com de change)	0,12 %
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €

Les virements

Virements éligibles au règlement européen	
Virements émis	
* Frais perçus pour l’émission de virements en euros au sein d’un pays de l’Union Européenne d’un montant inférieur ou égal à 50 000 euros (avec BIC et IBAN).	3,60 €
* Frais perçus pour l’émission de virements SEPA en euros au sein d’un pays de l’Espace Economique Européen (hors Suisse) d’un montant inférieur ou égal à 50 000 euros	3,60 €

Virements reçus	
* Frais par virement automatisable reçu d’un pays de l’Union Européenne d’un montant inférieur ou égal à 50 000 euros	Gratuit
* Frais par virement SEPA reçu d’un pays de l’Espace Economique Européen (hors Suisse) d’un montant inférieur ou égal à 50 000 euros	Gratuit
* Frais par virement non automatisable reçu d’un pays de l’Union Européenne	13,15 €

* Les autres virements internationaux	
Si frais à la charge du donneur d’ordre application des frais réels avec un minimum de 15,00 euros.	
* Virements émis	
- Libellé en euros ou en devises (+ com de change)	0,11 %
- Minimum	15,50 €
- Maximum	100,00 €

* Virements reçus	
- Libellé en euros ou en devises (+ com de change)	13,75 €

LES TITRES Prix

Les droits de garde

* Minimum annuel de droits de garde par compte	35,00 €
* Maximum annuel de droits de garde par compte	403,00 €
* Frais fixes à la ligne quelle que soit la valeur	4,28 €
* Frais variables en pourcentage de la valeur boursière au 31 décembre	

- Valeurs Crédit Agricole :	
- Bons de caisse, DAT, parts sociales,titres participatifs Crédit Agricole SA	Gratuit
- Sicav, FCP Crédit Agricole SA	0,06 %
- Obligations et Actions Crédit Agricole SA	0,10 %
<i>Certaines valeurs du Crédit Agricole bénéficient d’une exonération totale de la commission</i>	
- Valeurs autres établissements :	
- Obligations	0,15 %
- Actions et Bons de souscriptions	0,20 %
- OPCVM et OR	0,25 %

Frais divers

* Frais de clôture (excepté sur les 3 premiers mois)	
* Frais de transfert d’un compte titre hors Crédit agricole - par dossier	34,00 €
- par ligne	88,00 €
- par ligne	7,00 €
* Duplicata IFU	15,00 €
* Relevé ISF	30,00 €

Frais de courtage sur actions et obligations

		Agence	Fil Bourse	Invest Store initial	Invest Store Intégral (**)
Frais fixes à la ligne		5,00 €	5,00 €	Gratuit	Gratuit
Commission de service/mois					8,00 €
					7,00 €
					13,00 €
Obligations Fance & Actions France	Ordre < 1500 €				
	1500 < ordre < 7500 €				
	ordre > 7500 €	1,30 %	1,10 %	0,55 %	13,00 € + 0,12 %
Obligations & Actions Etrangères		1,30 %*	1,10 %	0,55 %	0,55 %
Minimum perception	Bourse France	16,00 €	16,00 €	8,00 €	16,00 €
	Bourse Etrengère			16,00 €	
Supplément si ordre par téléphone					8,00 €

Courtage de la société de Bourse inclus

A la tarification indiquées ci-dessus, il faut ajouter les frais de marché de la plateforme de négociation (Tarification HT) :
Plateforme EURONEXT : 0,80 € + 0,0040 % du montant brut
Plateforme CHI-X : 0,05 € + 0,0030 % du montant brut
Plateforme TURQUOISE : 0,06 € + 0,0035 % du montant brut
} (tarifs appliqués au 01/07/09)

** Pour les actions : Opérations à effectuer par « Invest Store » ou Plateforme « Fil Bourse »*

*** Pour les titulaires d’Invest Store Intégral, aucune opération ne peut être effectuée par les agences.*

LES CREDITS Prix

Frais de dossier

Hors frais de timbrage des contrats et/ou prise de garantie.

Les crédits à la consommation	
* Prêts personnels	1,00 % du nominal
- Minimum	50,00 €
- Maximum	100,00 €
* Tout-En-Main Auto	1,00% du nominal
- Minimum	50,00 €
- Maximum	100,00 €
* Compte Open ou Compte Suppletis <i>Crédit permanent renouvelable</i>	Gratuit
- Cotisation annuelle de la carte	14,90 €
* Droit à découvert sans assurance (par an)	Gratuit
* Ouverture de crédit permanent (par an)	100,47 €
* Mise en place d’une autorisation de découvert passager	8,00 €

Les crédits immobiliers	
* Prêts Epargne logement	Gratuit
* Prêts à taux zéro	Gratuit
* Autres prêts	1% du nominal
- Minimum	150,00 €
- Maximum	770,00 €
* Délégation d’assurance externe	110,00 €

La vie du prêt

* Information annuelle aux cautions <i>Forfait par emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions</i>	15,50 €
* Attestation diverse pour prêt	20,00 €
* Réédition du tableau d’amortissement	12,50 €
* Modification du compte payeur	20,00 €
* Modification de la date d’échéance	33,00 €
* Décompte de prêt bureau et siège	20,00 €
* Frais de Moratoire	35,00 €
* Frais sur échéance impayée	18,00 €
* Frais de report d’échéance	9,00 €
* Lettre échéance prêt en retard	15,00 €
* Frais de mainlevée simplifiée	75,00 €
* Mainlevée et/ou changement ou transfert de garantie	155,00 €
* Frais d’avenant sur contrat	136,00 €

Le Taux effectif global (TEG) représente le coût total d’un prêt exprimé en pourcentage. Il est calculé conformément à l’article R 313-1 du code de la Consommation selon la méthode de calcul applicable à la nature du crédit sollicité et prend en compte l’ensemble des coûts obligatoires.